

## Séance du Conseil Municipal



### METHANISEUR

Madame le Maire souhaite porter une information essentielle aux membres du conseil municipal. Suite à une récente discussion, et en accord avec M. le Président et les Vice-Présidents de la Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS), il a été demandé à la société CVE d'abandonner le projet d'installation d'un méthaniseur sur le site de l'ancienne carrière Rauscher à Steinbourg.

### SOMMAIRE

#### Séance du Conseil Municipal

- Méthaniseur
- Installation  
nouveau conseiller
- Finances

Pour rappel, la société CVE propose d'installer un méthaniseur pour produire à partir de déchets industriels du gaz et de l'engrais organique.

Les premières discussions avec CVE, pour une éventuelle installation d'un méthaniseur sur le site anciennement « carrière Rauscher » à Steinbourg ont démarré en juin 2020.

Il faut en effet trouver des solutions pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, augmenter la production d'énergie renouvelable et valoriser les déchets. Toutes les solutions disponibles à cet effet ont donc été étudiées.

Ce projet a fait l'objet d'une **attention forte des élus municipaux** qui ont été mobilisés (incluant toutes les tendances du conseil municipal) avec notamment des réunions et des échanges **même si le projet n'est pas communal** :

- 25 juin 2020 : rendez-vous avec M. Delhomme CVE – présentation de l'entreprise
- 20 octobre 2020 : réunion de la commission urbanisme – information projet en cours
- novembre/décembre 2021 – visioconférence ATP ORION/CCPS/EUROVIA/CVE : information de M. Morgenthaler propriétaire du site – négociations en cours concernant la vente du terrain Rauscher
- 21 septembre 2022 : présentation du projet à la commission environnement de la CCPS
- 18 janvier 2023 : visite du site de CVE Equimeth avec plusieurs élus municipaux de la CCPS, de Dettwiller, de Steinbourg et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)
- 8 février 2023 : réunion commission urbanisme : discussions autour du projet
- 1er mars 2023 : présentation du projet par CVE aux membres élus du conseil municipal de Steinbourg (présence de responsables PETR, CCPS)
- 18 avril 2023 : visioconférence CVE + QUELIA : étudier les moyens de communications
- actu communale mai 2023 : article concernant CVE : recherche de personnes pour participer au groupe de travail
- mai 2023 : création du site internet pour projet par CVE
- 6 juin 2023 : réunion à la Sous-Préfecture de Saverne – CVE/ATIP/SCOT/CCPS/DDT : préparation réunion du Comité d'Accompagnement du Projet d'énergies renouvelables
- 19 juin 2023 : groupe de travail CVE - réunion n°1
- 20 juin 2023 : réunion du CAP Métha à la Direction Départementale des Territoires (DDT) à Strasbourg – DDT/PETR/CEA/DREAL/Ch. Agriculture/ATIP/ARS/SDEA/SIS 67/CCPS - suivi du projet , études et démarches à entreprendre
- 20 juin 2023 : accueil de CVE, M. le Président de la CCPS, Mme le Maire de Steinbourg par des élus de Dettwiller
- 10 juillet 2023 : réunion commissions réunies du conseil municipal
- 12 juillet 2023 : visioconférence CVE/CCPS/PETR

Mairie de  
STEINBOURG

Place du  
Général De Gaulle  
67790 STEINBOURG

☎ 03 88 91 15 61  
mairie@steinbourg.fr  
[www.steinbourg.fr](http://www.steinbourg.fr)



Commune de  
Steinbourg

# Séance du Conseil Municipal

- 13 septembre 2023 : réunion du conseil municipal
- 27 septembre 2023 : permanence publique d'information organisée par CVE à la demande des élus de Steinbourg
- octobre 2023 : information projet CVE – repas des personnes âgées
- 5 octobre 2023 : groupe de travail CVE - réunion n°2
- 24 octobre 2023 : rendez-vous avec M. Morgenthaler/ATP ORION – informations concernant vente terrain
- 8 novembre 2023 : groupe de travail CVE - réunion n°3
- 13 novembre 2023 : réunion avec GRDF – intéressé par l'injection du gaz dans le réseau à proximité
- 29 novembre 2023 : réunion METHASCOPE organisée par PETR à la CCPS (présence de plusieurs élus municipaux de Steinbourg et Dettwiller)
- 10 décembre 2023 : article DNA projet CVE
- Actu communale décembre 2023 : article projet CVE
- 4 janvier 2024 : visioconférence CVE/QUELIA/CCPS : discussions concernant l'évolution (ou abandon) du projet

Le groupe de travail mis en place à l'initiative de CVE en juin 2023 n'a pas encore pu apporter les réponses, annoncées début 2024 à l'occasion d'une 4ème réunion, sur des sujets importants aux yeux de tous (impact paysager, environnement, accès et trafic routier, bilan carbone, autres méthaniseurs agricoles, etc.).

Or depuis l'été 2023 et encore à ce jour début 2024, des informations très inquiétantes sur l'impact de ce projet de méthanisation sur le cadre de vie et l'environnement circulent dans une pétition, sur les réseaux sociaux, par le bouche à oreille, par des interpellations des élus municipaux ou via des affichages sur les maisons dans la commune sans qu'aucun élément ne semble suffisant pour donner lieu à des échanges constructifs. Ces interventions sont nombreuses et répétées sous des formes diverses et perturbent la vie de la municipalité et des Steinbourgeois de manière disproportionnée.

Mme le Maire souhaite le retour à la vie normale à Steinbourg et mettre fin à la circulation d'informations de nature à inquiéter la population et aux affichages anxiogènes qui affectent les habitants, et au-delà, les visiteurs de la commune.

A ce jour, le choix du site d'implantation pour ce projet apparaît comme le point majeur de crispation au sein de notre commune. Aussi, au vu de ces éléments, Madame le Maire propose au conseil municipal, par cette délibération, de demander à CVE, porteur du projet, d'étudier dès aujourd'hui tout autre site avec pour objectif d'implanter l'activité de méthanisation en dehors de la commune de Steinbourg.

Par conséquent les informations et la concertation publique n'ont plus lieu d'être à Steinbourg.

**Par cette délibération, le conseil municipal, demande à l'entreprise CVE de relocaliser le projet et d'abandonner l'implantation à Steinbourg.**

## INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER

Lors de la dernière séance du conseil municipal, M. William CONRAD a présenté sa démission en tant que conseiller.

Conformément aux directives du Code Electoral, c'est le suivant sur la liste « la continuité pour notre village, votre avenir » dont faisait partie M. William CONRAD, lors des dernières élections municipales de 2020 qui vient d'être installé comme conseiller municipal. Il s'agit de M. Pierre CONRAD.



## FINANCES

Le conseil municipal valide également la modification de crédits nécessaires pour effectuer les dernières écritures comptables pour l'exercice 2023.